



Mimizan, le 25 février 2020

INFORMATIONS RELATIVES A UNE CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

(Informations publiées en application de l'article L.225-40-2 du Code de commerce)

1. Objet de la convention	Cession des 4.821.137 Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire (les ORAN) émises par Gascogne SA le 19 septembre 2014 et cédées ce jour par les établissements bancaires détenteurs, à la société Biolandes Technologies (RCS Mont-de-Marsan 492 042 304, actionnaire d'Attis 2, le principal actionnaire de Gascogne SA avec 70,6% des actions.
2. Nom de la personne directement ou indirectement intéressée et nature de sa relation avec la société	Monsieur Dominique Coutière, Président du conseil d'administration et Directeur Général de Gascogne SA, Président d'Attis 2.
3. Date et conditions financières de la convention	<ul style="list-style-type: none">- La convention est conclue le 25 février 2020.- Les ORAN ont été cédées à leur valeur nominale de 2,50 euros.- Les termes et conditions afférents aux ORAN n'ont pas été modifiés. Ainsi, les conditions de rémunération (1% l'an) et la maturité (31 décembre 2023) demeurent identiques. Également, la faculté pour Gascogne de les rembourser en numéraire par anticipation avant le 31 décembre 2023 est maintenue. A défaut, les ORAN seront remboursées en actions à émettre avec une parité (sur la base du capital actuel) de 1,062 actions nouvellement créées pour 1 ORAN.
4. Intérêt de la convention pour la société et les actionnaires	Ce changement de détenteur des ORAN ne change en rien la situation financière de Gascogne SA qui conserve ces ORAN en autres fonds propres pour un montant de 12 053 K€.

A propos du groupe Gascogne :

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, le 3^{ème} producteur européen de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN : FR0000124414 / Reuters : GASP.PA / Bloomberg : BI FP / FTSE : 460

www.groupe-gascogne.com